



LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

FICHE D'ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE

NIVEAU PRIMAIRE
ET SECONDAIRE

LES DROITS HUMAINS, ON EN PARLE ?

THÉMATIQUES / ARTICLES DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME CONCERNÉS

Tous les articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme

OBJECTIFS

Découvrir les articles de la DUDH de manière ludique et empirique.

MÉTHODOLOGIE

- Débat
- Argumentation

COMPÉTENCES D'EPC DÉVELOPPÉES

Primaire et premier cycle du secondaire : 2.1, 2.2, .3, 3.1, 3.2, 5.1, 5.2, 7.1, 7.2, 8.1, 9.1, 9.2, 9.3.
Compétences terminales deuxième cycle du secondaire : 2.1.1, 2.1.5, 2.2.3, 2.2.5, 2.2.6.

NIVEAU

3^e, 4^e cycle primaire/
1^{er}, 2^e degré secondaire

MATÉRIEL

- 1 exemplaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme simplifiée pour chaque élève (www.amnesty.be/dudhjeunes)
- Salle adaptée à l'organisation d'une telle activité

COMPLEXITÉ

Niveau 3

DURÉE

30 à 50 minutes

DÉROULEMENT

ÉTAPE 1 - Introduction

- Expliquer aux élèves qu'ils vont devoir déambuler à travers la pièce.
- Annoncer ensuite un chiffre compris entre 2 et 5.
- Les élèves devront former des groupes du nombre de personnes annoncé.

ÉTAPE 2 - En sous-groupes et mise en commun

- Une fois les groupes constitués, citer un mot en lien avec la Déclaration universelle des droits de l'homme (cf. liste de mots infra) sans préciser à ce stade à quel droit humain il correspond.
- Demander aux élèves de discuter avec leur groupe de ce que ce mot évoque pour eux.
- **Mots à annoncer :**
 - 1) Liberté (article 3)
 - 2) Égalité (articles 1 et 2)

- 3) Voyager (article 13)
- 4) Foi (article 18)
- 5) Culture (article 27)
- 6) Affaires publiques (article 21)

- **Mots supplémentaires** (si nécessaire) :

- 7) Vie (article 3)
- 8) Vie privée (article 12)
- 9) Éducation (article 26)
- 10) Exprimer ses opinions (article 19)
- 11) Loisirs (article 24)
- 12) Santé (article 22 et 25)
- 13) Procès équitable (article 10)
- 14) Pauvreté (article 25)

Une fois la discussion terminée, indiquer aux élèves à quel droit de la Déclaration universelle des droits de l'homme ce mot correspondait et leur demander de citer une situation concrète de violation de ce droit et une situation concrète dans laquelle ce droit est pleinement respecté.

Répéter l'exercice avec d'autres mots.

ÉTAPE 3 - Conclusion

- Pour conclure, présenter la Déclaration universelle des droits de l'homme et les droits inscrits dans cette déclaration qui n'ont pas été évoqués au moment du travail en sous-groupe et des débats. Rappeler que les droits humains ne sont pas des notions théoriques mais s'appliquent concrètement dans le quotidien. Ils correspondent aux besoins fondamentaux des êtres humains et doivent garantir à toutes et à tous la dignité, la liberté et la sécurité.
- Indiquer que l'ensemble de ces droits sont interdépendants les uns des autres (ils sont tous connectés les uns aux autres) et que si l'un de ces droits n'est pas respecté, cela peut entraîner la violation d'un autre droit puis d'un autre, etc. Ainsi même si certains droits peuvent nous/les toucher plus que d'autres, il est important d'indiquer que tous les droits humains ont la même importance et que personne ne peut décider que certains droits importent plus que d'autres (ils sont indivisibles).

Action en faveur d'un individu en danger

Il est possible de terminer cette activité en expliquant la situation d'un prisonnier d'opinion ou d'un défenseur des droits humains menacé soutenu par Amnesty International et en proposant aux élèves de faire un dessin ou d'écrire un message de soutien à cette personne.

Des cartes postales à adresser à des individus en danger dont les droits humains ont été bafoués peuvent être commandées gratuitement auprès du programme jeunesse d'Amnesty International Belgique francophone.

Pour connaître les propositions d'actions en cours du programme jeunesse et commander le matériel lié à ces actions, rendez-vous sur www.amnesty.be/inscriptions

Infos utiles

- Pour télécharger la Déclaration universelle des droits de l'homme en version simplifiée ou la commander (affiche de la Déclaration universelle des droits de l'homme en version simplifiée ou passeport des droits humains contenant la version intégrale de la Déclaration universelle des droits de l'homme) : www.amnesty.be/dudhjeunes
- Pour vous aider à préparer au mieux cette activité, nous vous conseillons de consulter au préalable notre dossier pédagogique *Regards sur Amnesty International et les droits humains* (www.amnesty.be/dossierspedagogiques) ainsi que nos documents d'approfondissement sur les grands principes fondamentaux qui traversent toute la Déclaration universelle des droits de l'homme (www.amnesty.be/plateforme).